

**Séance publique du 27 novembre 2000**

**Délibération n° 2000-5974**

commission principale : domaine et administration générale

commune (s) : Lyon 9°

objet : **Cession, à la Société immobilière d'études et de réalisations (SIER), d'un tènement situé 32, rue Roger Salengro**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière - Service opérationnel - Subdivision nord

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 15 novembre 2000, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La communauté urbaine de Lyon a acquis le 25 mars 1994, par voie de préemption, un immeuble situé 32, rue Roger Salengro à Lyon 9°, dans le cadre du projet d'aménagement du secteur de la Gare de Vaise.

Ce projet d'aménagement est actuellement défini et libère le tènement communautaire. Ce dernier est constitué d'un local industriel, en mauvais état, édifié sur la parcelle cadastrée BD 44 et d'une superficie de 712 mètres carrés.

La Société immobilière d'études et de réalisations (SIER), qui maîtrise le terrain mitoyen, s'est portée acquéreur de ce tènement en vue d'y édifier un bâtiment à usage d'habitation de 2 000 mètres carrés de surface hors œuvre nette (SHON).

Aux termes du compromis qui a été établi, la communauté urbaine de Lyon céderait la parcelle en cause au prix de 1 800 000 F admis par les services fiscaux ;

Vu ledit compromis ;

Oùï l'avis de sa commission domaine et administration générale ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** le compromis qui lui est soumis.

**2° - Autorise** monsieur le président à signer, le moment venu, l'acte authentique à intervenir.

**3° - La recette** fera l'objet des mouvements comptables suivants :

- produit de la cession : 1 800 000 F en recettes - compte 775 100 - fonction 824,

- sortie du bien du patrimoine communautaire : 1 824 679,05 F en dépenses - compte 675 100 - fonction 824 et en recettes - compte 211 800 - fonction 824,

- moins-value réalisée sur la vente du bien : 24 679,05 F en recettes - compte 776 100 - fonction 01 et en dépenses - compte 190 000 - fonction 824.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,